

Francis RICHARD
BNF - PARIS

Une traduction française méconnue du XVII^{ème} s. : celle du *Şifāt al-‘āshiqīn* de Helālī par Claude Bérault*

Claude Bérault avait été nommé en 1696 professeur de syriaque au Collège Royal de Paris¹ ; successeur de Barthélemy d’Herbelot de Molainville (1625-1695), il gardera cette charge une dizaine d’années, jusqu’à sa mort. Bérault est du nombre de ces orientalistes demeurés, malgré leur activité érudite, pratiquement inconnus. Aucun des travaux de C. Bérault n’a été édité de son vivant. Pourtant, aux dires du P. Ange de Saint Joseph², en 1681, il était « d’une compétence sans faille sur ce qui touche au Parnasse persan ». Il est par ailleurs, on le verra, l’auteur de traductions restées

* Nous publions ces quelques notes en hommage au Professeur Ḥadīdī, immense connaisseur des influences littéraires. Elles sont à verser au riche dossier des premières recherches européennes concernant la littérature persane.

1. Cf. les notes sur l’histoire du Collège de France figurant dans le manuscrit Français 15 274 de la BNF.

2. F. Richard, « Aux origines de la connaissance de la langue persane en France », *Luqmān*, III/1 (1986-87), p. 35.

manuscrites de textes historiques arabes et turcs. C. Bérault mourut le 21 mars 1705 à l'âge de 76 ans. Sa bibliothèque, qui contenait aussi des manuscrits arabes et turcs, renfermait des ouvrages en persan. Beaucoup de ceux-ci, si ce n'est la totalité, ont ensuite abouti dans la bibliothèque de l'érudit abbé Eusèbe Renaudot, avant de passer en 1720 à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés et, en 1796, à la faveur des confiscations révolutionnaires, à la Bibliothèque nationale.

On peut identifier la plupart des manuscrits orientaux ayant appartenu à Bérault grâce à la présence d'une étiquette manuscrite portant « C. Bérault P. R. » (professeur royal). Sans doute, dans un certain nombre de cas, ces étiquettes ont-elles pu disparaître ; mais cette petite collection, qui est celle d'un érudit, nous renseigne sur les centres d'intérêt de ce personnage qui semble avoir connu aussi bien l'arabe et le persan que le turc, bien qu'on ignore où et dans quelles circonstances il apprit ces langues et quels furent les voyages qu'il entreprit durant sa vie. De fait, même si plusieurs indices montrent qu'il était en rapport avec les orientalistes de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, son nom n'apparaît guère dans les listes des personnages mentionnés comme familiers des cercles lettrés de la capitale, ce qui rend difficile de tracer les grandes lignes de sa biographie.

Les manuscrits orientaux de Bérault

A l'exception d'un seul d'entre eux, tous les volumes que nous avons pu identifier portent une étiquette avec la marque « C. Bérault P. R. », parfois rayée ou partiellement arrachée et tous – sauf Supplément turc 263 – ont, à la mort de Bérault, été acquis par l'abbé Renaudot qui était propriétaire de la Gazette, mais aussi avant tout orientaliste et liturgiste.

On peut énumérer rapidement, avec leur cote actuelle, les manuscrits arabes, turcs et persans dont nous avons la certitude qu'ils ont figuré dans la bibliothèque de Bérault :

— Arabe 495 de la BNF, en écriture maghrébine avec une étiquette signée de Bérault : « Quelques chapitres de l'Alcoran ».

— Arabe 1182, également en écriture maghrébine, dont l'étiquette porte « Livre contenant les mérites des bénédictions sur Mahomet ».

— Arabe 1190, qui porte « Livre de dévotion en arabe sur les bénédictions que les Mahométans désirent à Mahomet. En caractères africains ».

— Arabe 1471, où l'on lit « Chroniques ou histoire générale et universelle des quatre parties du monde par Chek Abou Hassen Aly fils de Hessein fils de Aly fils d'Abdolla Heicaly. 5 piastres ».

— Arabe 1516, dont la reliure est postérieure mais qui porte au f. 1 de la main de Bérault « Histoire ou annales du Royaume d'Égypte et plusieurs Chroniques jointes de Bin Ketir. 2 piastres ».

— Arabe 1817, « Histoire particulière ou Annales de la ville du Caire. 5 piastres ».

— Arabe 2581, « Traité d'astronomie par Chek Abouhaly Hahamet Eben Abdigelly Cegiazy docteur astrologue, pour 10 [piastres] ».

— Arabe 2809, « Livre d'agriculture par Sidy Abdolla Cherif fils de Abda Amet Sidy Abdolla auteur. 5 piastres ». [Comme l'un des ex-libris orientaux est daté de 1082 de l'hégire, l'achat par Bérault est forcément postérieur à 1672.]

Arabe 3381, « Traité de morale et de religion en arabe ». La copie date de 1644 (1054h.).

— Deux manuscrits arabes, jadis à Saint-Germain-des-Prés, acquis par Pierre Doubrowsky et aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Pétersbourg. Le premier, *Dorn 137* qui porte une étiquette avec « C. Bérault P.R. » et « Recueil de poésies en caractères africains par Aboulhasan Schustary » ; il est en écriture maghrébine et il

est indiqué qu'il a coûté 8 livres et 5 sols. Le second, *Dorn 125*, copie datée de 1007h., est décrit par Bérault comme « Les simples de Bin Bitar sur Dioscorides ».

— Supplément turc 263 de la BNF, volume venant apparemment de la collection du chancelier Séguier et annoté par André du Ryer, porte cependant une étiquette avec le nom de Bérault et « Dictionnaire arabe et turc » ; rien n'indique qu'il ait ensuite appartenu à Renaudot.

— Supplément turc 270, qui vient d'une ancienne collection parisienne non identifiée, a ensuite été dans la collection de Bérault (étiquette « Dictionnaire persien expliqué en turc par Namatallah »).

— Supplément persan 254, un abrégé de l'histoire du Cachemire jusqu'à l'époque de Djahânguir, est un manuscrit rapporté d'Inde en 1669 par le médecin François Bernier (1620-1688) et passé ensuite (*cf.* l'étiquette) chez Bérault.

— Supplément persan 532, une copie du *Bustān* de Sa'dī du début du XVI^{ème} siècle, qui provient d'une collection parisienne³.

— Supplément persan 662, une copie d'une main européenne du dernier quart du XVII^{ème} siècle – faite sur l'actuel Supplément persan 661 de la BNF – du *Golshan-e rāz* de Maḥ mud *Shabestarī*. Bérault en a annoté et corrigé le texte à partir d'un autre manuscrit, celui d'Antoine Galland, et a visiblement étudié ce poème. Sur l'étiquette, il l'intitule « Théologie des Sophis en persien par Mahhmoud Sophy ».

— Supplément persan 793, une anthologie poétique persane constituée au XVI^{ème} siècle par Nehānī-ye *Shīrvānī*.

— Supplément persan 890, copie ottomane du XVI^{ème} siècle du *Bahārestān* de *Djāmī*. Bérault a traduit en latin de nombreux passages dans les marges du texte persan.

3. Il a la même origine que les actuels Arabe 486, Persan 270 et Supplément turc 407 de la BNF. Il pourrait provenir de Savary de Brèves.

Bref, l'inventaire rapide de ses manuscrits orientaux montre que Bérault avait vraisemblablement séjourné dans l'empire ottoman et y avait acheté certains de ses manuscrits arabes, notant leur prix en piastres. Il possédait en outre un certain nombre de volumes arabes venant d'Afrique du Nord. Il possédait des dictionnaires persan-turc et l'intérêt qu'il portait à la poésie persane dont parle le P. Ange de Saint-Joseph est bien visible⁴. Il a travaillé sur le texte du *Bahārestān* et du *Golshan-e rāz*. Il s'agit de textes difficiles et il fait montre, par son annotation, d'une grande connaissance du persan.

Traducteur de textes arabes et turcs

On trouve à la Bibliothèque nationale de France, dans la collection de documents manuscrits rassemblés au XVIII^{ème} siècle par le savant Dom Georges Berthereau (1732-1794), mauriste et orientaliste, en vue de la préparation d'un ensemble de publications sur les Croisades et l'histoire orientale, de nombreux témoignages de l'activité littéraire de C. Bérault comme traducteur. Il semblerait d'ailleurs que Bérault se soit placé dans une tradition inaugurée par l'arabisant Pierre Vattier (1623-1667), médecin de Gaston d'Orléans et professeur d'arabe au Collège royal à partir de 1658. Plus tard, les projets éditoriaux de Melchisédech Thévenot (1621-1692) se situaient aussi dans cette même perspective visant à rassembler et traduire les principaux historiens orientaux. Pétis de la Croix, le père (1622-1695), y prit part lui aussi avec son *Histoire du Grand Genghizcan*.

Dans les recueils manuscrits de la collection Berthereau, déposés depuis 1813 à la Bibliothèque impériale, on peut

4. Il faut noter que B. d'Herbelot possédait de son côté dans sa bibliothèque, à partir de 1667, à Paris, un grand nombre de copies de textes poétiques persans, ramenés d'Orient par les frères Vecchiotti avant 1608.

relever un certain nombre de traductions françaises, qui selon toute vraisemblance sont de la main de Bérault lui-même⁵.

Ainsi aux folios 1 à 156 du manuscrit qui porte actuellement à la BNF la cote Français 9050, on trouve une traduction française intitulée « Abrégé de l'Histoire orientale composé par Houssein Afandi, traduit du turc en François par C.B.P.P.R.E.L.S. » (initiales signifiant sans doute « Claude Bérault, parisien, professeur royal en langue syriaque », cette inscription montrerait en outre que ces copies furent faites après 1695). De fait il s'agit de la traduction de l'histoire de Hoseyn Hezarfenn, faite sur un manuscrit datant de 1678, l'actuel Turc 102, que M. Thévenot possédait alors dans sa bibliothèque.

Aux folios 158-172 de ce même volume on trouve, toujours de la même main, la traduction du *Khitai-nāme*, ou « Description de la Chine », du turc en français, d'après un manuscrit qui reste à identifier.

Du folio 175 au folio 363, la « Vie de Djelāl al-Dīn » d'al-Nesawī, traduite de l'arabe. Cette traduction, de la même main, est visiblement faite sur l'actuel manuscrit Arabe 1899 de la BNF, acquis au Caire par Vanslebe vers 1673 pour la Bibliothèque du roi.

La totalité du volume Français 9051, renferme, de cette même écriture, une traduction française de la « Chronique arabe » d'Ibn Khatīr, faite sur l'actuel Arabe 1516, manuscrit de la collection de Bérault lui-même.

Le volume Français 9055, tout entier de cette même main, est une traduction française des *Vafayāt*, ou vies des poètes

5. Il existe toutefois une certaine différence d'écriture entre cette série de grandes traductions et la plupart des étiquettes ou les traductions de Helālī et le manuel de conversation turque. On peut difficilement supposer, à cause de la présence de corrections d'auteur, que Bérault a fait appel aux services d'un secrétaire. Il faut plutôt penser que son écriture a pu quelque peu varier, surtout dans les dernières années de sa vie.

arabes d'Ibn Khallikān, d'après les actuels manuscrits Arabe 2050 ou 2055 de la BNF.

Français 9057 renferme, de la même main, aux f. 145v à 418, le premier tome d'un recueil de traductions de textes de différents historiens sur les Croisades, tandis que Français 9058 en contient le second tome.

On trouve enfin aux folios 223 à 389 de Français 9059, une autre copie de la traduction de la « Vie de Gelaladdin Kouarramcha » faite d'après Arabe 1899 qui se trouvait à la fin de Français 9050.

A cette liste, il faut enfin ajouter les folios 42v à 70v du recueil Supplément persan 1592 de la BNF où l'on trouve, toujours de la même main, une traduction du début du texte arabe du *Rīyāz al-nufās*, histoire des juristes de Kairouan par Abu Bakr 'Abd-ullāh Mālikī. Cette traduction semble faite sur le volume Arabe 2153 de la BNF, qui appartenait à M. Thévenot mais avait été auparavant acquis à Istanbul en février 1640 par l'orientaliste berlinois Christian Raue.

C. Bérault semble donc avoir déployé une activité très importante comme traducteur de textes historiques. On ignore évidemment s'il envisageait l'impression de ses travaux et dans quelle mesure il peut s'agir, pour certaines, de copies tardives de travaux qu'il avait réalisés dix ou vingt ans plus tôt.

Bérault, la langue turque et la poésie persane

La comparaison de l'écriture des étiquettes d'ex-libris de Bérault avec celle de certains documents non encore identifiés précisément par nous⁶ permet de mieux entrevoir dans quelles

6. F. Richard, « Le dictionnaire de d'Herbelot », in : *Istanbul et les langues orientales* (Actes du colloque organisé par l'I.F.E.A. et l'I.N.A.L.C.O. à l'occasion du bicentenaire de l'Ecole des Langues orientales, Istanbul 29-31 mai 1995), Paris, 1997 (*Varia Turcica*, XXXI), pp. 86- 88.

directions s'est déployée l'activité du savant. Celui-ci, nommé au Collège Royal après la mort de Barthélemy d'Herbelot, semble bien avoir collaboré assez étroitement avec lui. Il est en effet très probablement l'un des auteurs du grand *Dictionnaire* arabe, persan et turc – resté manuscrit – que d'Herbelot avait constitué. Bérault est sans conteste l'“ orientaliste ” qui a copié un grand nombre des notices qui sont collées dans ce *Dictionnaire*. Au folio 113v d'Arabe 4847, par exemple, il s'agit bien de son écriture ; beaucoup des traductions qu'il donne sont en français, et non en latin ou en italien. En revanche par les notices de sa main qui figurent aux f. 66v, 68v, 70r et 70v d'Arabe 4484 on peut constater que Bérault connaissait l'hébreu. Les dictionnaires orientaux qu'il a utilisés pour rédiger ses notices lexicographiques sont notamment le dictionnaire persan expliqué en persan *Farhang-e Djahāngīrī* dans la version revue par les Capucins d'Ispahan et envoyée par eux à Paris⁷ et un dictionnaire persan-turc ottoman comportant de nombreuses citations de poètes persans.

On peut ajouter que c'est aussi Claude Bérault le copiste – et sans doute également l'auteur – des dialogues français et turcs que la BNF conserve sous la cote Turc 235. Ce *Recueil de dialogues turcs et français*⁸, dont l'auteur est visiblement un Français, a ensuite appartenu à Antoine Galland (1646-1715). Celui-ci en a attribué la paternité, de façon erronée et pour une raison que nous ignorons, à 'Ali Bêg Bobowski, le fameux renégat polonais, polyglotte érudit et musicien, mort en 1675 dans la capitale ottomane. Peut-être le manuscrit se trouvait-il simplement dans la bibliothèque de Bobowski, acquise après sa mort par Galland à Istanbul ? Aurait-il été

7. Cf. par exemple le manuscrit Persan 187 de la BNF.

8. Deux pages en sont reproduites à la p. 9 du catalogue de l'exposition *Vers l'Orient...* Paris, Bibliothèque Nationale, 1983 (notice n°153).

donné à Bobowski par Bérault lui-même ? Aucun document ne permet d'étayer ou d'infirmer une telle hypothèse.

On peut enfin attribuer aussi à Bérault diverses pièces éparses parvenues jusqu'à nous comme les folios 20-23v, 24v-30 et 31v-34 du recueil Supplément turc 1219 de la BNF où l'on trouve des copies de divers documents, et notamment de pièces se rapportant à la visite du persan Sayfī Āqā à Paris en 1656-7. Le papier utilisé pour leur copie, avec un filigrane à cloche et une marque « C. Gahirdon » ou un filigrane « I.H.S. », étant datable de 1655-1660⁹ et C. Bérault étant né aux alentours de 1629, il est fort vraisemblable que son intérêt pour les langues orientales était ancien et qu'il les avait déjà apprises à cette date.

Familier du “Parnasse persan” et traducteur de Helālī

Un petit volume in-8° de la BNF qui n'a pas jusqu'à présent attiré, comme il le méritait, l'attention des chercheurs est aussi de la main de Bérault. Il s'agit d'une traduction française manuscrite d'un « Livre des qualités des Amants » – qui constitue actuellement le manuscrit Français 25 382, manuscrit de 102 pages paginé par Bérault lui-même¹⁰. Le papier sur lequel il est copié est du même type que celui sur lesquels sont transcrits les documents concernant Sayfī Āqā que l'on trouve dans Supplément turc 1219 ; il est datable des mêmes années 1655-60

Un rapide examen du texte montre qu'il s'agit d'une traduction faite sur l'actuel manuscrit Persan 352 de la BNF. Celle-ci est la copie du poème *Sifāt al-‘āshiqīn* de Helālī-ye

9. *Ibidem*, p. 87.

10. Le numéro « 87 », souligné, que l'on trouve sur le feuillet de garde final inciterait à penser que ce manuscrit s'est trouvé dans la bibliothèque de B. d'Herbelot, dont beaucoup de manuscrits portent des numéros de même type. Mais rien n'indique de façon assurée quels furent les possesseurs successifs de Français 25 382.

Shaghatā'ī-ye Astarābādī ; elle a appartenu à l'orientaliste Melchisédech Thévenot, mais se trouvait déjà à Paris durant les années 1640-1642, lors du séjour dans la capitale de Dā'ūd b. Sa'īd-e Esfahānī, ce Persan catholique qui fut le collaborateur de Gilbert Gaulmin pour donner en français une traduction des « *Lumières de Canope* » et repartit pour Ispahan vers 1643.

Persan 352, copie ottomane faite par Bāyandor b. Djān Aḥ mad à la fin du XVI^{ème} siècle n'était cependant pas le seul exemplaire du poème alors disponible à Paris. Il en existait deux autres à cette époque : l'actuel Persan 351 de la BNF et le manuscrit *Dorn 460* de Saint-Pétersbourg. Persan 351 est une copie ottomane datée de 1583 et faite par Shāh Moḥ ammad Torshīzī ; c'est un manuscrit¹¹ comportant trois peintures et il avait été entre les mains de Gabriel Sionita jusqu'en 1640, puis était passé chez Richelieu ; en 1651 il se trouvait entre les mains de G. Gaulmin et entra en 1668 à la Bibliothèque du Roi. *Dorn 460* vient de la collection de d'Herbelot, probablement rapporté par lui d'Italie en 1667 avec les manuscrits des frères Vecchiotti. Il ne semble pas que Bérault ait utilisé ces deux copies pour corriger son texte mais il est possible en revanche que, déjà vers 1640, Gaulmin ait profité de la présence de Dā'ūd-e Esfahānī pour regarder ce poème que possédait Sionita parmi ses livres. L'intérêt porté par Bérault à ce texte, son choix de le traduire, ne s'expliquent cependant guère, sauf à considérer – on l'a vu – qu'il a porté à la poésie mystique persane un indéniable intérêt, comme le montre son annotation du texte de Shabestarī.

Badr al-Dīn Helālī¹² – faut-il le rappeler ? – naquit à Astarābād puis vécut à la cour timouride de Hérāt sous la

11. Les autres copies de ce texte conservées à la BNF, nombreuses, sont arrivées en France beaucoup plus tard.

12. Sur ce poète, dont une fille fut aussi poétesse, voir, par exemple, les références données par Maria Szuppe, « The Female intellectual milieu in →

protection de Mīr-‘Alī Shīr Navā’ī et la tradition, que rapporte Sām Mīrzā, veut qu’il ait été mis à mort en 1529-30 sur ordre du sultan ‘Obeyd-ullāh Shēybānī parce qu’il était faussement accusé de chi’isme. Quoi qu’il en soit, son Shāh-o darvīsh (« Le roi et le derviche ») est la plus connue de ses œuvres. Ce poème mystique allégorique connut un succès certain au XVI^{ème} siècle comme l’atteste le nombre de copies qui en furent faites. D’ailleurs son *Sifāt al-‘Āshiqīn* et, à un moindre degré, son *Leylī va Madjnūn* connurent aussi une certaine notoriété. Le poème Shāh-o darvīsh est dans le mètre des *Haft-Peykar* de Nezāmī. Antérieur à 1505, et peut-être dédié au prince timouride Badī‘ al-Zamān Mīrzā, le poème était estimé des lettrés ottomans ; et peut-être est-ce là aussi une raison possible du choix fait par Bérault.

Le texte débute ainsi à la page 1 de Français 25 382 :

« Livre des Qualités des amants

O Dieu une porte cachée ouvre

La beauté d’un Tesmoin sans doute monstre

A ta louange parlante fait ma langue

Pleine de miel du tesmoignage fait ma bouche

Une parole sur mon cœur lis par la voye de l’oreille

Que l’âme vienne dedans et que dehors aille l’esprit

Donne une honte à cet œil pécheur

Car ma face noire a fait ce noircisseur (...) »

Suit le premier chapitre (p. 6 : *Discours des louanges de Mahomet*). Quelques inadvertances de copiste (comme « grecs » à la place de « gris », etc...), rectifiées par lui ensuite, montrent qu’il s’agit d’une page de copie mise au net par le traducteur. Les 20 chapitres du poème, qui décrit les

←
Timurid and Post-timurid Herāt : Faxrī Heravi’s Biography of Poetesses, *Javāher al-‘Ajāyeb* », *Oriente Moderno*, XV (LXXXVI), 2, 1996, pp. 125-127.

différentes qualités requises pour être un véritable amoureux, et fait au passage différentes observations d'ordre psychologique, ont été intégralement traduits par Bérault. Dans tout le manuscrit il va à la ligne à chaque hémistiche¹³. A titre d'exemple on peut encore citer quelques vers de l'*Histoire des Amoureux dont le courageux a tué un lion et le lasche fut tué* (pp. 42-44, traduisant les feuillets 17v à 19v de Persan 352) :

Un jeune homme cyprès stature de rose le visage
 Quel lieu de cyprès rose agréable printemps
 Sa face du taint de la rose eau porté
 Ses traits de la moustache de l'espi la friseure porte
 Sa face comme la rose pleine d'eau verdoyante
 Caché dans son bouton trente et deux rosées (...)
 O Dieu coutume de générosité donne
 De non hommes de la loy étrangère donne
 Qu'en ton chemin en constance l'ame l'espande
 Deux cent non hommes en sang je ferai asseoir
 (Chapitre 7^e De la Résolution...).

On constate donc que cette traduction, pratiquement incompréhensible pour un lecteur français, est en revanche très fidèle à l'original persan dont elle suit scrupuleusement l'ordre des mots (*djavān-e sarv qadd-e gol-'ezārī, ĉe djāy-e sarv-o gol khorram bahārī, rokhash...*). Probablement Bérault avait-il l'intention, après avoir réalisé ce mot-à-mot dont le sens demeure fort obscur, de donner une version française destinée au public lettré et non plus aux seuls rares spécialistes des langues orientales. Toujours est-il qu'il a donné à la traduction exacte de chaque mot persan une grande importance ; il lui fallait pour cela disposer de dictionnaires

13. Notons la présence de quelques très rares mots laissés en caractères arabes au milieu du texte français, notamment à la page 13, sans doute à cause de l'obscurité de leur sens.

(on a vu qu'il avait travaillé à la compilation du grand dictionnaire de d'Herbelot), et peut-être de l'aide d'un informateur persanophone. L'entreprise était d'autant plus difficile qu'il ne disposait d'aucune version turque pour cela. La traduction de certains termes relativement rares (par exemple *neyestān*, rendu par *les roseaux* ou *negūnsārī* par *culbute*) suppose de grandes investigations lexicographiques. Les erreurs ou mauvaises lectures sont relativement peu nombreuses.

Les derniers mots du poème et son explicite sont fidèlement traduits de Persan 352 :

(...) Ma faute voy et en don couvre
 Don fais voile sur la faute couvre
 Est achevé les Louanges des Amoureux du Dire de Helali.

Cette traduction, intégrale, que Bérault a faite du poème est, à notre connaissance la première traduction française connue d'une œuvre poétique persane. Bérault n'avait pas de devancier connu de nous qu'il pût imiter. Peut-être la traduction du *Golestān* en français par André du Ryer, imprimée en 1634 à Paris, puis celle du début des *Anvār-e Soheylī* par Gaulmin et Dā'ūd-e Esfahānī dix ans plus tard peuvent-elles être invoquées. Mais c'étaient des traductions d'œuvres en prose. Le texte y est rendu dans un français assez élégant et s'éloigne d'un mot à mot trop servile. En revanche, dans le cas de la traduction de Helālī, on se trouve devant une traduction qui suit l'ordre des mots très scrupuleusement. Bérault a-t-il conservé cet ordre à dessein, au prix d'une grande obscurité de sens ? Ou bien s'agissait-il d'une première étape, indispensable, du travail du traducteur, avant de fabriquer – selon la façon de l'époque – une version française élégante qui garde seulement le sens général du vers ? Nous devons y voir, quoi qu'il en soit, un témoignage

unique et précieux de l'intérêt d'un homme érudit du milieu du XVII^{ème} siècle pour cette poésie persane dont la compréhension est difficile, mais qui n'est peut-être pas dépourvue d'affinités avec la poésie baroque.

